

**Renforcement Institutionnel pour des Politiques de Santé basées sur
l'Evidence en République Démocratique du Congo
« RIPSEC »**



Termes de référence pour une prestation d'appui à la mise en fonction d'un centre de connaissance en santé en RDC (CCSC)

*Collecte et synthèse de l'information utile pour le choix du statut juridique et des
modalités de fonctionnement du CCSC, planification des étapes de sa mise en fonction
et élaboration des avant-projet des textes juridiques.*

Janvier 2016



Table des matières

1	Préambule	3
2	Contexte et justification de la prestation	4
3	Objectifs de la prestation	6
3.1	Objectif général	6
3.2	Objectifs spécifiques	6
4	Orientation pour le déroulement de la prestation	7
5	Tâches du consultant et de l'expert académique :	9
6	Profil du consultant et de l'expert académique :	10
7	Documents à produire par le consultant	11
8	Contenu de l'offre du consultant externe :	11
9	Evaluation de l'offre	12
10	Soumission des offres.	12

1 Préambule

La stratégie de la réduction de la pauvreté dans laquelle s'est engagée la République Démocratique du Congo (RDC) en 2006 a pour but de rendre la croissance durable, tout en renforçant la sphère sociale, afin que les performances économiques se traduisent par une amélioration des conditions de vie de la population. La même année, le secteur santé s'engageait dans la Stratégie de Renforcement du Système de Santé (SRSS). Elle consiste à réorganiser l'ensemble du système de santé, pour qu'il puisse fournir des soins globaux, efficaces, continus et accessibles pour la population, avec sa participation. Elle se fonde sur les soins de santé primaires (SSP) et réaffirme que le développement des zones de santé (ZS) est la voie obligée pour les mettre en œuvre. En 2010, l'analyse de la mise en œuvre de la SRSS montrait des résultats positifs de quelques initiatives dans les ZS, mais sans mise à échelle nationale. La capitalisation des expériences de terrain, les fonctions normatives et de régulation restaient faibles. La gouvernance et le leadership sont donc devenus un axe à part entière du PNDS et de la SRSS 2010 ^(1,2).

Ce constat est toujours d'actualité. Les politiques et directives du Ministère de la Santé Publique (MSP) sont peu appliquées sur le terrain, prennent peu en compte le contexte des ZS et se basent peu sur l'évidence scientifique. Les instituts de de recherche sont eux aussi confrontés à des difficultés, la faiblesse des ressources nationales et la dépendance des financements externes qui en découle contribuent à l'absence de politique de recherche à long terme et à la conduite de recherches qui ne sont toujours prioritaires pour le secteur santé. La recherche sur les systèmes de santé, pourtant essentielle pour l'adaptation des politiques, est moins développée que la recherche conventionnelle. L'absence de régulation a entraîné une croissance rapide du nombre des universités, provoquant une dégradation de la pertinence et de la qualité des ressources humaines en santé produites. Enfin, il n'existe de cadre de concertation fonctionnel entre le MSP et les institutions académiques en santé, alors que les questions de recherche et la production des ressources humaines devraient répondre aux besoins du secteur santé ⁽³⁾.

C'est pour répondre à cette problématique que l'Ecole de Santé Publique de Lubumbashi (ESP UNILU) a développé, en collaboration avec d'autres institutions académiques nationales et internationales, le programme de **Renforcement Institutionnel pour des Politiques de Santé** basées sur les **Evidences en République Démocratique du Congo (RIPSEC)**, qui est financé par l'Union européenne. Ce programme vise le renforcement des capacités des institutions académiques dans leurs trois missions principales, la recherche, l'enseignement et la guidance scientifique, et tout

particulièrement leur capacité à créer l'interface optimale avec les décideurs et les détenteurs d'enjeux du secteur, afin d'avoir un effet maximal sur les politiques sanitaires nationales. Pour que le développement des trois pôles d'excellence produise cet effet, les institutions académiques doivent créer les canaux de collaboration pour jouer leur rôle dans le débat sur les enjeux de santé en RDC. Trois activités ont été prévues à cet effet, la création d'un centre de connaissance en santé, le renforcement des compétences scientifiques des institutions congolaises impliquées en recherche et en enseignement sur les systèmes de santé, et le développement de Zones de Santé d'apprentissage et de recherche. C'est dans le cadre de la création du Centre de Connaissance Santé en RDC (CCSC) que cette prestation est demandée ⁽³⁾.

2 Contexte et justification de la prestation

La création du CCSC s'inscrit dans cette vision générale du programme RIPSEC. Des expériences de centres de connaissance, bien que rares en Afrique, sont menées un peu partout dans le monde depuis des dizaines d'années. Ces centres de recherche sont aussi appelés 'Agence d'Evaluation des Technologies de la Santé'(ETS), 'Health Technology Assessment Agency' (HTA⁴), en anglais. Leur domaine principal d'expertise est de traduire les résultats des recherches nationales et internationales relatives à la santé en information pertinente pour permettre une décision éclairée sur les questions prioritaires du secteur. Les étapes pour extraire de ces recherches l'information utile pour la décision sont la guidance scientifique pour la priorisation des questions à traiter, la réalisation de revues systématiques de la littérature pertinente pour répondre aux questions choisies, la contextualisation des résultats aux réalités du pays, l'élaboration et la diffusion de rapports techniques mais aussi de notes d'orientation politique. Depuis plus de vingt ans, ces agences se sont constituées en réseau international, 'The International Network of Agencies for Health Assessment', afin d'éviter les duplications d'efforts et de partager les bonnes pratiques en matière de support à la décision basée sur les évidences.

Le CCSC devra être mis dans des conditions favorisant une analyse indépendante, sans interférence de groupe d'intérêts commerciaux, corporatistes ou autres. Les procédures et méthodes utilisées aux différentes étapes de ses actions devront être rigoureuses et transparentes. Le CCSC devra être capable de créer un partenariat avec les autres instituts congolais de recherches en santé, pour avoir accès facilement aux données scientifiques de la RDC, pour bénéficier de leur expertise dans leur domaine spécifique et pour exécuter des études complémentaires en cas de lacunes de connaissance. Il devra aussi créer une relation de partenariat avec les décideurs politiques et les autres détenteurs d'enjeux du secteur santé, afin de créer une relation de confiance avec tous ces acteurs. Il doit aussi être mis dans des conditions qui lui permettent de s'intégrer facilement au réseau international des agences d'évaluation des technologies de la santé. C'est une approche progressive

qui sera adoptée pour le développement du CCSC, comme ce fut le cas pour le centre d'expertise belge et comme c'est le cas actuellement pour le réseau EVIDENT¹ en Afrique. En effet, il s'agit d'asseoir une expertise scientifique spécifique pointue, et de prouver la valeur ajoutée de la création d'une agence d'évaluation des technologies en santé. Ce sont la légitimité et la crédibilité du CCSC, gagnées à travers la pertinence de ses résultats et la transparence de son fonctionnement, qui permettront dans un deuxième temps de mobiliser les fonds pour sa croissance et pour sa pérennité. Pendant ces premières années de fonctionnement, le centre de connaissance sera donc constitué d'un noyau limité de chercheurs, appuyé par une administration. Au fur et à mesure de sa croissance, la structure va probablement se complexifier. Le but étant d'améliorer les politiques sanitaires, il s'agira d'une organisation d'intérêt public, qui devrait à long terme bénéficier de fonds publics, mais avec un statut lui garantissant l'indépendance de son jugement scientifique. Le réseau international des ETS exige d'ailleurs de ses agences membres, qu'elles fournissent des services d'intérêt public et soient financées au moins à 50% par des fonds publics. De par la portée nationale et internationale, hautement scientifique de ses missions, le centre doit aussi jouir d'une autonomie administrative. Dépendre d'une hiérarchie dans les aspects organisationnels et financiers de routine entraînerait des pesanteurs bureaucratiques non appropriées à ses missions. L'importance d'un partenariat équilibré du CCSC avec tous les acteurs clés en santé, impose qu'un conseil d'administration à large assise sociétale soit constitué dès la première phase de son fonctionnement (3,4).

Pour pouvoir choisir et élaborer le statut d'une organisation, un certain nombre d'éléments doivent être définis tels que son objet, ses missions, sa composition et son organisation. En dehors des exigences propres à la nature du CCSC, les exigences liées à l'environnement politique, institutionnel et juridique doivent être analysées et prises compte dans les démarches de création du CCSC. D'autre part, collecter de l'information stratégique pour les services publics n'est pas une fonction propre aux institutions de recherche, d'autres structures ont aussi leur rôle à jouer à travers la collecte d'information en routine, la surveillance de manière proactive et interactive de données sanitaires ou la capitalisation d'expériences menées sur le terrain. Il est important de disposer d'un bref aperçu de ce qui se fait actuellement dans ces domaines pour que le CCSC puisse mieux préciser ses rôles et les partenariats à développer.

Trois Ministères sont des détenteurs d'enjeux dans le succès du CCSC, le Ministère de l'Enseignement Supérieur, le Ministère de la Recherche et des Technologies et le Ministère de la Santé Publique, de par leur fonction. Le Ministère de la Recherche et Technologie est en charge de la coordination intersectorielle de la recherche, qu'elle soit exécutée par des organismes privés ou publics. Le Ministère de l'Enseignement Supérieur oriente et met en œuvre les politiques concernant

¹ <http://www.evident-network.org/>

les Universités, qui produisent les compétences académiques et ont des activités significatives de recherche. Le Ministère de la Santé Publique oriente et met en œuvre la politique sanitaire du pays et sera un bénéficiaire clé des résultats du CCSC. Ils devront donc être associés dans le choix du statut fait par le programme RIPSEC. Ces Ministères ont aussi un rôle dans la collecte d'information pour les décisions politiques à travers l'analyse de données de routine, la réalisation d'études ou la recherche. Ils seront aussi consultés pour savoir ce qui se fait actuellement ou ce qui est en projet dans ce domaine au sein de leur Ministère. Ils pourront aussi orienter vers d'autres personnes ressources, et aussi indiquer des contraintes ou des opportunités de par leurs expériences et leur connaissance des textes et directives propres à leur Ministère.

Le programme RIPSEC a jugé utile de faire appel à une expertise externe pour l'appuyer dans l'élaboration du dossier de mise en fonction et de développement du CCSC. C'est l'objet des présents termes de référence de définir les éléments constitutifs de cette prestation.

3 Objectifs de la prestation

3.1 Objectif général

L'objectif général de la prestation est de produire, dans une approche participative, le dossier administratif, juridique et organisationnel permettant la mise en fonction du CCSC et la planification des futures étapes de son développement.

3.2 Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques de la prestation sont :

- Faire un bref état des lieux (une « cartographie ») des structures institutionnelles ou fonctionnelles en RD Congo qui collectent de l'information stratégique pour les décisions politiques en santé, qu'ils s'agissent de structures déjà fonctionnelles ou d'initiatives en cours de développement (missions, fonctionnement, activité)
- Faire un état des lieux des différents modèles de statut et d'organisation existant pour des structures similaires ou apparentées de par la nature de leurs missions, en RDC ou ailleurs
- Organiser des échanges individuels avec les bénéficiaires directs et les autres acteurs clés pour partager l'information sur la vision du programme RIPSEC sur le CCSC, recueillir des informations complémentaires sur le contexte et prendre en compte leurs suggestions pour le développement du CCS (statut, conseil d'administration, financement)
- Faire la synthèse de l'ensemble de l'information recueillie, en mettant en avant les arguments en faveur et défaveur des différents statuts et les points importants à prendre en compte dans la mise en fonction et le développement du CCSC, la présenter au consortium RIPSEC afin qu'il procède au choix du modèle

- Partager la synthèse lors d'une restitution organisée par le Programme RIPSEC pour que le modèle juridique et organisationnel du CCSC soit validé par les Ministères bénéficiaires directs
- Préparer les textes administratifs et juridiques nécessaires pour la mise en fonction du CCSC (statut provisoire, règlement d'ordre intérieur, composition des et fonctionnement du conseil d'administration) et les avant – projets des textes nécessaires pour le statut définitif du CCSC (statut, règlement d'ordre intérieur)

4 Orientation pour le déroulement de la prestation

La prestation sera réalisée par un expert externe, le coordonnateur de l'équipe, qui sera appuyé par un expert académique choisi par le programme RIPSEC qui l'assistera dans la réalisation de la prestation. La méthodologie pour atteindre les résultats sera précisée par le consultant externe dans son offre. Cependant les orientations ci-dessous devront être prises en comptes :

1. La méthodologie doit favoriser l'implication des acteurs consultés et leur intérêt à collaborer :

- Une approche participative sera adoptée
- Les duplications de sollicitation d'une même personne seront évitées lorsque c'est opportun
- Les téléconférences – communication à travers le réseau internet – permettront d'assurer la communication avec tous les membres du consortium. Le programme RIPSEC facilitera la logistique nécessaire pour ces conférences

2. La prestation s'inscrit dans un ensemble d'actions concourant au produit final :

- Une première phase de concertation avec le responsable du pilotage, le Secrétaire National du Programme RIPSEC, afin de s'assurer de la bonne compréhension du déroulement de la prestation, d'introduire l'expert académique et d'organiser les visites protocolaires nécessaires pour le démarrage de l'activité
- Une deuxième phase de collecte des données se basant sur la revue documentaire du programme RIPSEC, les entretiens avec les personnes ressources, le recueil de modèles existant en RDC et ailleurs. Le consultant externe et l'expert académique prépareront un agenda, les éventuels outils nécessaires et la répartition des tâches, et se concerteront avec le Secrétaire National du programme avant son exécution
- Une troisième phase d'élaboration et de validation de la synthèse à présenter aux autorités des trois Ministères bénéficiaires directs. La synthèse sera préparée par les deux experts et présentée à l'ensemble des membres du consortium RIPSEC, qui pourront alors choisir le modèle en prenant en compte tous les éléments de contexte
- Une quatrième phase de partage de la synthèse avec les autorités pour sa validation

- Une cinquième phase d'élaboration des textes administratifs, juridiques et du rapport final, qui devra faire également l'objet d'une concertation avec le Secrétaire National

3. Quelques orientations sur les parties prenantes à impliquer et leur rôle dans la prestation.

Le consortium RIPSEC : en RDC, les écoles de santé publiques (ESP) des universités de Kinshasa, de Lubumbashi, de Bukavu et l'Institut National de Recherche Biomédicale, localise à Kinshasa. Deux autres institutions font partie du consortium, l'Institut de Médecine Tropicale d'Anvers en Belgique et l'Ecole Nationale de Santé Publique de Rabat au Maroc. Le Secrétaire National du programme RIPSEC, membre de l'Ecole de Santé Publique de Lubumbashi, pilotera l'ensemble de la prestation. Les autres membres seront consultés aux moments clé de la prestation.

Les Ministères bénéficiaires directs de la prestations et les institutions ou administrations sous leur tutelle : les bénéficiaires et collaborateurs directs du CCSC, le Ministère de l'Enseignement Supérieur, le Ministère de la Recherche et des Technologies, et le Ministère de la Santé Publique sont sources d'information et participent à la validation des travaux. Quelques suggestions de personnes ou services sont listées ci – après : les Secrétaires Généraux, les Directeurs des Direction des Etudes et de la Planification, les directions techniques en charge de la collecte et de l'analyse de l'information, leurs structures fonctionnelles ou organiques ayant des activités de recherche, les autorités des Universités publiques ayant des activités de recherche significatives, c'est le cas des Universités dont les ESP sont membres du consortium, éventuellement l'Université de Kisangani. Le Ministère de la Recherche pourra orienter vers d'autres centres, notamment dans le secteur privé ou hors du secteur santé, de notoriété reconnue, fonctionnant en réseau international, dont le modèle d'organisation pourrait servir pour le CCSC.

Les autres parties prenantes : les partenaires en appui au secteur sont d'autres acteurs clés, car souvent associés et catalyseurs dans les initiatives visant la qualité des politiques sanitaires. L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) abrite l'observatoire mondial de la santé, portail des données statistiques du monde entier et soutient les initiatives de création d'observatoire dans ses pays partenaires. Elle est aussi membre du comité stratégique du programme RIPSEC. L'OMS et l'Union Européenne sont des sources d'information et seront aussi associées à la restitution. Un échange avec le Groupe Inter Bailleurs pour la Santé (GIBS) devra être organisé. Ces trois partenaires pourront aussi orienter vers d'autres organisations partenaires de la santé.

4. Chronogramme indicatif de la mission

- | | |
|---|--------|
| • Phase de concertation initiale et protocole | ½ jour |
| • Revue documentaire programme RIPSEC | ½ jour |

- Préparation logistique et technique de la collecte de l'information 2 jours
- Collecte de l'information à Kinshasa et à distance (entretiens, autres contacts, etc...) 8 jours
- Mission à Lubumbashi (y compris voyage) 4 jours
- Préparation restitution et rapport intermédiaire 2 jours
- Restitution aux Ministères, échanges avec le programme, le référent... 2 jours
- Préparation du dossier juridique et du rapport final 3 jours

5. Période, durée et lieu de la prestation :

Le délai d'exécution de la prestation, qui prend cours le jour suivant l'attribution de l'offre et se termine le jour de la validation du rapport final, est au maximum de 45 jours. La durée de la prestation du consultant externe en homme jour de travail n'excédera pas 25 jours de prestation.

Le lieu principal de prestation du consultant est à Kinshasa, une mission sera effectuée à Lubumbashi. Si la nécessité de se déplacer à Kisangani se confirme, c'est l'expert académique qui l'effectuera.

5 Tâches du consultant et de l'expert académique :

Tâches du consultant externe :

Tâches spécifiques:

- Propose la méthodologie pour l'ensemble de la prestation
- Coordonne l'équipe de prestataires et assume les conclusions de la prestation
- Assure la collecte de l'information utile pour proposer des alternatives de statut et de fonctionnement du CCSC : revue documentaire du programme RIPSEC, recherche des modèles de statut de structures similaires ou apparentées, textes légaux et directives congolaises, leçons des expériences menées antérieurement en RDC, etc.
- Rédige le dossier administratif et juridique final, comprenant les projets de textes nécessaires pour le démarrage du CCSC, les avant – projet des textes pour le statut définitif du CCSC et les principales étapes dans le développement du CCSC
- Rédige le rapport final de la prestation

Tâches conjointes, réalisées avec l'expert académique :

- Prépare la phase de collecte des données
- Prépare la synthèse de l'analyse de l'information à partager lors de la restitution de la première phase de la prestation au programme RIPSEC et aux autorités, prenant en compte à la fois le contexte des structures existantes, des contraintes institutionnelles éventuelles et de la législation congolaise
- Rédige le rapport intermédiaire, incluant les résultats de la restitution

Tâches de l'expert académique:

Tâches spécifiques:

- Facilite les contacts avec les personnes à consulter et la compréhension du contexte académique, du Ministère de la Santé Publique et des autres acteurs du secteur santé
- Assure la collecte de l'information utile pour la réalisation d'un bref état des lieux des structures fonctionnelles ou en cours de projet dans le cadre de l'information stratégique pour les décisions politique

Tâches conjointes, réalisées avec l'expert académique :

- Prépare la phase de collecte des données
- Prépare la synthèse de l'analyse de l'information à partager lors de la restitution de la première phase de la prestation au programme RIPSEC et aux autorités, prenant en compte à la fois le contexte des structures existantes, des contraintes institutionnelles éventuelles et de la législation congolaise
- Rédige le rapport intermédiaire, incluant les résultats de la restitution

6 Profil du consultant et de l'expert académique :

Le profil du consultant externe :

Les critères requis sont :

- Etre de nationalité congolaise, détenteur d'un diplôme bac + 5, de préférence dans le domaine de la gestion des organisations, avec une expérience professionnelle d'au moins 10 ans
- Avoir une connaissance des aspects juridiques, institutionnels et fonctionnels des organisations en RDC
- Avoir une expérience avérée dans l'appui institutionnel aux organisations : audits institutionnel, restructuration ou appui pour la mise en place d'organisation de complexité moyenne ou grande

Sont considérés comme des atouts :

- Avoir démontré la capacité de réaliser des prestations similaires, dans des contextes variés antérieurement
- Avoir démontré la capacité de réaliser des prestations impliquant des séances de travail avec des décideurs politiques, ou des hautes autorités du pays
- Avoir une bonne connaissance du système de santé congolais
- Avoir une bonne connaissance du système de l'enseignement supérieur et de la recherche en RDC

Le profil de l'expert académique :

Les critères requis sont :

- Etre de nationalité congolaise, détenteur d'un diplôme bac + 5, une expertise en santé publique ou dans l'organisation des institutions avec une expérience professionnelle d'au moins 10 ans

- Appartenir à une institution membre et avoir une bonne connaissance du programme RIPSEC
- Avoir très bonne maîtrise du système national de l'enseignement supérieur et de la recherche en RDC, et du contexte congolais en général
- Avoir démontré la capacité de mener des collectes d'information impliquant des séances de travail avec des autorités politiques, académiques ou autres, de rédiger des synthèses cohérentes d'entretien et d'animer des forums

Sont considérés comme des atouts :

- Avoir réalisé des recherches impliquant des activités similaires
- Avoir des expériences de collaboration ou de prestation pour des bailleurs de fonds dans le cadre d'analyse situationnelle, d'appui à la planification ou d'évaluation de projet, de programme ou d'intervention

7 Documents à produire par le consultant

- Un rapport intermédiaire, qui sera amendé par le programme RIPSEC avant la restitution. Il comprendra :
 - Un aperçu global des structures organiques ou fonctionnelles des Ministères bénéficiaires dont les missions et attributions sont similaires ou complémentaires à celles du CCSC
 - Les contraintes et opportunités pertinentes dégagées lors des entretiens avec les acteurs, dans le cadre de la mise en fonction du CCSC
 - Un aperçu global des modèles de statut avec un argumentaire en faveur et défaveur des différents modèles, une orientation sur le choix optimal
- Un rapport final, qui devra être validé par le programme RIPSEC, et qui comprendra :
 - Les éléments amendés du rapport intermédiaire et le choix du modèle de structuration du CCSC validé au cours de la restitution
 - Les textes administratifs et juridiques nécessaires pour cette phase de démarrage, afin que le programme RIPSEC puisse procéder aux démarches pour leur validation auprès des cellules d'expertise juridique et politique compétentes
 - Les avant – projet des textes essentiels, statut et règlement d'ordre intérieur, pour le modèle de statut final choisi

8 Contenu de l'offre du consultant externe :

Les pièces à fournir dans le dossier d'offre du consultant externe sont listées ci – dessous :

- Proposition technique qui devra contenir une lettre de motivation, la compréhension des termes de références, la méthodologie et l'agenda de la prestation

- CV permettant d'identifier clairement la (les) qualification(s) professionnelle (s), le parcours et les expériences professionnelles, les prestations de services antérieurement réalisées, en bref tous les éléments permettant d'évaluer si le consultant répond aux critères du profil
- Identification avec adresse de contact actuelle, N° téléphone et e-mail
- Trois attestations de bonne exécution de prestations de services dans le domaine de la gestion des organisations ou à défaut références de trois personnes (contacts mails, téléphones) d'employeurs ou de personnes pour lesquelles vous avez fourni des services
- Proposition financière selon le canevas en annexe

Toutes les pièces du dossier seront signées par le consultant.

9 Evaluation de l'offre

L'évaluation de l'offre se fera en deux étapes, sélection des offres techniques conformes aux termes de référence – profil du consultant et services offerts conformes aux TDR, et ensuite évaluation des offres retenues sur base de critères - 65 % sur base de critères techniques et 35% sur base de l'offre financière.

10 Soumission des offres

Les offres seront soumises par voie électronique à l'adresse ripsecrecruitment@gmail.com au plus tard 25 Janvier 2016. Ces offres sont adressées au secrétaire National du programme RIPSEC.

Fait à Lubumbashi, le 08/01/2015

Annexe 1 : Canevas pour la soumission de l'offre financière

	Prix Unitaire En euros	Quantité de jours prestés	Montant total en euros
Honoraire par jour presté		XX jours	
Per diem à Lubumbashi			
Billet d'avion			
Total			

* L'ensemble des frais engendré par la prestation sont inclus dans les honoraires à l'exception des frais de mission à Lubumbashi, qui constitue une ligne à part, calculée selon les procédures en vigueur à l'Union Européenne. Le billet d'avion et les frais de mission seront pris en charge directement par l'administration du Secrétariat National du programme RIPSEC, sis à l'ESP UNILU.

DATE :	
NOM ET PRÉNOM	
SIGNATURE AUTORISÉE :	